

DOSSIER DE CANDIDATURE
Formation Initiale d'aide-soignant
Cursus partiel (10 mois de formation), non rémunéré
Sélection Départementale rentrée septembre 2019

Classer vos choix en les numérotant
(1 étant le vœu prioritaire)

- IFAS du lycée La Plaine Commune, 70 Avenue Georges Sand, 93210 St Denis (24 places)
- IFAS du lycée Liberté, 27-39 rue de la Liberté, 93230 Romainville (18 places)
- IFAS du Lycée Henri Sellier 73 avenue du Colonel Fabien 93190 Livry-Gargan (24 places)
- IFAS du lycée Madeleine Vionnet, 1 rue Jules Guesde, 93140 Bondy (18 places)
- Dernier vœu : Extension à tout établissement (ci-dessus) du département

Un seul dossier par candidat sera retenu

Veillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et le retourner ou le déposer dans l'un des Instituts de formation **avant le mercredi 27 mars 2019** (cachet de la poste faisant foi).

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
Ville	Code postal	Situation de famille	
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique		

FORMATION

- Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne
- Je présente le Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne à la session de juin 2018

Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :

- Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes
 - J'autorise l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats
- Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

Date

Signature

CONDITIONS DE SELECTION

- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins ou avoir 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation si vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou en apprentissage
- Etre titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne

Le jour de la rentrée en formation un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (Voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologie (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Fiche d'inscription ci-jointe avec photo
- 1 photocopie de la pièce d'identité recto-verso
- Un certificat de scolarité pour l'année 2018-2019 (pour élève scolarisé)
- Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (bac pro ASSP)
- Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale.
- Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (1^{ère} et Terminale)
- Une lettre de motivation en prenant appui sur vos expériences professionnelles et/ou personnelles
- Un curriculum vitae
- 3 enveloppes avec **fenêtre** affranchies pour 20 g

**Dossier complet à retourner ou à déposer à l'accueil d'un seul IFAS
(voir liste en 1^{ère} page)
avant **le mercredi 27 mars 2019**
(pour un envoi postal cachet de la poste faisant foi)**

La formation proposée ouvre droit uniquement à une formation partielle.

Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué(e) pour un entretien de motivation.

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

DUREE DE LA FORMATION :

L'ensemble de la formation d'une durée de 10 mois entre septembre 2019 et juillet 2020, est non rémunérée.

Enseignement en institut de formation	22 semaines
Enseignement en stage clinique	12 semaines - 420 heures
Congés	Tous les congés scolaires

Les absences aux cours et aux stages ne sont pas autorisées, elles peuvent entraîner une non présentation au jury final.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Vous serez dispensé(e) de la validation des modules de formation suivants :

- Module 1 (accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne)
- Module 4 (Ergonomie)
- Module 6 (hygiène des locaux hospitaliers)
- Module 7 (transmission des informations)
- Module 8 (organisation du travail)

Vous devrez valider les modules de formation suivants :

- Module 2 (l'état clinique d'une personne)
- Module 3 (les soins)
- Module 5 (relation et communication)

Modules complémentaires: 4 à 6 heures hebdomadaires

Vous devrez effectuer 12 semaines de stages cliniques en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico-social avec au minimum un stage se déroulant dans un établissement de santé, en unité de court séjour.

LA PRE-RENTREE AURA LIEU LE VENDREDI 5 JUILLET 2019 DANS VOTRE IFAS D'AFFECTATION